

## AVIS PUBLIC



### ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Commission de la sécurité publique

#### ***Le sentiment de sécurité des jeunes dans l'espace public montréalais*** **Entre les perceptions et la réalité : constats et questionnements**

En collaboration avec le Conseil jeunesse de Montréal, la Commission de la sécurité publique invite les jeunes de 12 à 30 ans à participer à une consultation publique sur le sentiment de sécurité. Les jeunes se sentent-ils en sécurité dans l'espace public montréalais ? Quelles sont les caractéristiques d'un espace public sécuritaire ? Que penser des attroupements dans les espaces publics ? Autant de sujets sur lesquels les jeunes auront l'opportunité de se prononcer en participant à l'une des trois séances publiques prévues au mois de mars. De plus, le Conseil jeunesse et la Commission de la sécurité publique accueilleront les suggestions et recommandations des jeunes sur le thème à l'étude.

<b>DATE :</b>	11 mars 2009	12 mars 2009	25 mars 2009
<b>HEURE :</b>	18 h	18 h	18 h
<b>ENDROIT :</b>	Maison du citoyen 7501, rue François-Perrault	Salle R-M120, Sciences de la gestion, UQÀM, 315, rue Sainte-Catherine Est	Le 6767, Chemin de la Côte-des-Neiges, salle 602 (angle Goyer)
<b>TRANSPORT EN COMMUN</b> <a href="http://www.stm.info">www.stm.info</a>	Métro St-Michel, 5 minutes de marche	Accès direct Métro Berri-UQÀM	Métro Guy-Concordia ou Métro Côte-des-Neiges, autobus 165 direction Nord

#### **Accessibilité**

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Il est à noter que les jeunes pourront s'exprimer en français ou en anglais.

Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Le document *Les jeunes et leur sentiment de sécurité dans l'espace public montréalais* est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement, hôtels de ville, à la Direction du greffe et sur le portail de la Ville [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions) et [www.ville.montreal.qc.ca/cjm](http://www.ville.montreal.qc.ca/cjm)

Les personnes qui ne pourront être présentes à une des séances proposées pourront nous parvenir leurs commentaires, au plus tard le 20 mars, à l'adresse suivante : [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

Renseignements : Direction du greffe  
Division du soutien aux commissions et suivi  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal, QC, H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872 -3770  
Télécopieur : 514 872-5655  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)